

LETTRES D'UN MOUSSE PLOUNÉZIEN,
LA TROP BRÈVE EXISTENCE DE DÉSIRÉ GOANVIC (1900 - 1915)
embarqué de mai 1914 à décembre 1915



Désiré Goanvic

Les noms de trois frères (Gilles, Toussaint et Désiré Goanvic) sont inscrits sur le monument aux morts de la guerre 14-18 dans le cimetière de Plounez. Si Gilles et Toussaint sont bien « morts pour la France », Désiré, en revanche, n'était qu'un mousse de 15 ans, qu'on retrouva noyé dans le port du Havre en 1915. La présence de son nom sur le monument ne peut être que dû à la compassion des autorités pour le sort cette fratrie durement frappée par les décès prématurés des parents et plus particulièrement pour honorer le courage de Marie-Yvonne la sœur aînée devenue chef de famille à 18 ans.

Cette sœur dévouée et aimante avait conservé toutes les lettres écrites par ses frères pendant la guerre. Celles de Désiré (une quarantaine écrites entre mai 1914 et décembre 1915) nous font suivre les voyages entre la France la Grande-Bretagne d'un voilier caboteur en temps de guerre,

Désiré Goanvic mais surtout elles racontent la vie d'un jeune mousse qui apprend le métier et confie ses joies et ses peines, ses projets, ses désillusions et ses coups de cafard.

CONTEXTE FAMILIAL

Les parents, Gilles et Philomène (née Le Gon(n)idec), cultivateurs à Plounez, ont eu 8 enfants. Quand ils meurent, le père, âgé de 50 ans, le 8 août 1907 et la mère, âgée de 45 ans, le 12 avril 1908, leurs enfants ont entre 20 et 5 ans. Ce sont :

1) Toussaint, né le 9 août 1888 2) Marie-Yvonne, née le 19 janvier 1890 3) Gilles, né le 1er août 1891 4) Marie Virginie, née le 13 octobre 1893 5) Alfred, né le 31 août 1895 6) Désiré, né le 30 juin 1900 7) Marie Anne, née le 30 octobre 1901 8) Jean, né le 26 mai 1903.

Situation de la fratrie quand Désiré embarque le 23 mai 1914

Le 23 mai 1914 : Désiré Goanvic, présenté par son oncle et tuteur, Louis Le Gonidec de Lézardrieux, devient inscrit maritime provisoire sous le N° 22738. Le matricule précise qu'il est blond aux yeux bleus et qu'il sait lire, écrire et compter, ce qui veut dire qu'il n'a pas obtenu son certificat d'études.

A cette date, la fratrie Goanvic est déjà en partie dispersée.

Suite à un accident survenu en mer, l'aîné, Toussaint, né en 1888, ne peut plus naviguer à la grande pêche, mais il dispose d'un canot et pratique le bornage. Il est célibataire et habite seul dans une petite maison du hameau de Landouézec non loin du Trieux.

Gilles, né en 1891 sert « sous les drapeaux » à Vitré, depuis 1911 et doit être prochainement libéré.

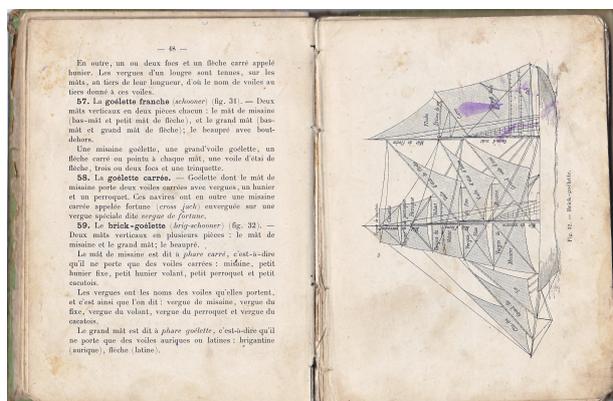
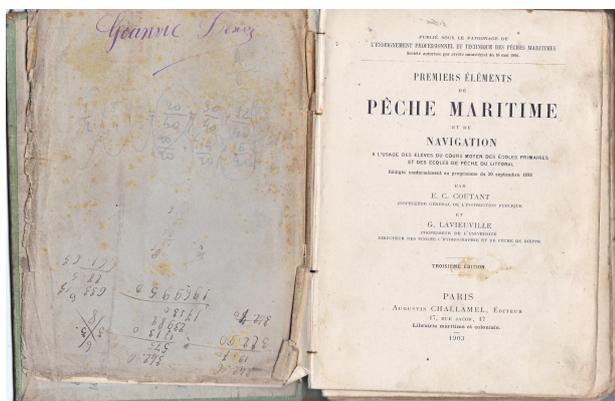
Marie-Virginie née en 1893 est placée dans de la famille à Ploubazlanec courant 1914.

Alfred, né en 1895, est embarqué à la pêche morutière sur le chalutier Sacha.

L'aînée des filles, Marie-Yvonne, née en 1890 va s'occuper seule des deux enfants en bas âge (Marie-Anne née en 1901 et Jean né en 1903). Elle habite avec eux une maison à Poulranet qui fait partie du village de Landouézec. Au cours des mois et années qui vont suivre, Marie-Yvonne va devenir le pilier central de la fratrie, assurant une correspondance régulière avec chacun des absents, gérant même leurs finances, s'efforçant de satisfaire leurs demandes et relayant les nouvelles, tout en assurant une présence « maternelle » et vigilante auprès des plus jeunes.

DESIRÉ

Désiré a fait sa scolarité à l'école publique de Plounez. La commune étant bordée par le Trieux maritime et comptant une forte minorité de marins, certains élèves ont pu suivre des cours d'initiation à la Navigation dispensés par leur instituteur. C'est le cas de Désiré comme le montre son nom inscrit sur le manuel conservé par sa sœur.



Les embarquements de Désiré Goanvic :

Nom du bâtiment	Port d'armement	Lieu d'embarq.	destination	Fonction	Date d'embarq.	Date de débarquem.	Lieu de débarqu.	
ARVOR (dundée)	Lannion 51	Tréguier	cabotage	mousse	23 mai '14	29 août '14	Pontrieux	3m7j
CHAMPENOISE (goëlette)	Granville 5	Paimpol	cabotage	mousse	10 oct.'14	5 février '15	Quimper	3m26j
CHAMPENOISE (goëlette)	Quimper 50	Quimper	cabotage	mousse	5 février '14	25 déc.'15	Disparu du bord	10m20 j

CORRESPONDANCE DE DÉSIRÉ

Le 23 mai 1914, Désiré, 14 ans, tout fraîchement inscrit maritime, embarque à Tréguier sur le Dundée *Arvor*, armé au cabotage.

Les lettres sont classées d'après les cachets d'expédition sur les enveloppes ou la date de rédaction. Afin d'alléger la lecture, les nombreuses phrases et formules « stéréotypées » n'ont pas été gardées. Si l'orthographe a été souvent corrigée, le style et les tournures bretonnes, en revanche, ont été conservés.

01- Cachet Pleumeur-Bodou 28 mai 14 (texte intégral)

Le 25 Mai 1914 - Chers soeurs et frère - Je vous envoie de mes nouvelles qui sont très bonnes pour le moment et en désirant que vous êtes tous de même.

Nous voici arrivés à la Ile Grande depuis le 24 Mai. J'ai été avec la maladie de mer en venant de Tréguier à la Ile Grande ; mais ne vous faites pas de bile pour cela ni de gènement [*souci*] aussi car maintenant je me porte bien.

Je suis heureux avec mon capitaine. Il m'a dit que nous allons charger de pierre de minerais pour aller au Havre. Ici il fait du vent et c'est cela que nous demandons. Je ne vois plus grand chose à te dire ; que nous sommes tous bien à bord.

Mon adresse : Mousse à bord de l'Arvor pour le Havre Seine Inf.

Votre frère qui vous aime et qui vous serre cordialement la main car c'est vous qui a fait pour moi [*qui vous êtes occupés de moi*] - Goanvic Désiré

02- Cachet du Havre 12 juin 14

Le Havre le 13 Juin - Chers soeurs et frère - Je vous remercie de votre lettre qui m'a fait si tant de plaisir , en vous apprenant que je suis en bonne santé et que vous êtes de même. Je suis toujours très bien à bord et aussi avec les matelots. J'ai du plaisir avec eux. Je me lève vers six heures et demi à préparer le thé car moi je n'ai pas bu du café que [*sauf*] une fois depuis que je suis partis de la maison. Nous sommes à charger du vin pour Cardiff et on boit on rigole surtout avec celui qui nous avait servi la soupe et le dîner le

jour que j'étais embarqué, en un mot on a du plaisir. Je te dis aussi que je n'ai pas besoin de rien je suis très heureux. Je vous dis aussi que je dois arriver à la maison dans 3 semaines d'ici ou un mois je pense vous revoir encore car de Cardiff nous allons à Pontrioux. Je ne vois plus grand chose à te dire que de dire à Jean de t'obéir et à Marie-Anne de travailler bien à l'école pour avoir son certificat.

Je vous demande aussi que si vous commencez à tirer des pommes de terre.

Vous mettez mon adresse comme je l'ai mis : Monsieur Goanvic Désiré mousse à bord de l'Arvor à Cardiff Angleterre. J'écris à Virginie aussi le même jour. Vous mettez un timbre de cinq sous sur la lettre à Cardiff.

03- Cachet de Cardiff (Bute Docks) 25 Juin 14

Cardiff le 25 Juin 1914. Je vous dis que je dois arriver à Pontrioux le 5 Juillet et j'espère vous revoir. Et aussi Marie Anne a eu de la colle aussi et elle continue d'aller à l'école. Je te dis aussi de préparer deux ou trois chemises car aussi les autres ont des chemises et 2 serviettes. Il faut que tu dises à Virginie de venir me voir à Pontrioux si elle ne serait pas à la maison quand moi j'irai à la maison.

Maintenant aussi j'ai deux pigeons car on avait attrapé un sur le mât en venant à Cardiff et aussi il y a la bataille entre eux et ils vont dans la cuisine dormir j'ai du plaisir à les agacer.

04- Cachet de Boulogne 23 juillet 14

Boulogne le 23 juin (?) - Chers sœurs et frère. Me voici encore parti mais ne vous faites pas de bile car je dois arriver à Paimpol ces jours-ci. Je vois aussi que je n'ai pas pu vous dire au revoir mais ne vous gênez pas [ne vous faites pas de souci] toujours. Nous arriverons vers jeudi à Paimpol avec du ciment. Je vais vous envoyer encore ces jours-ci encore une pièce de 20F. Et enfin cher sœur prends encore patience jusqu'à la semaine prochaine. J'ai vu à Boulogne deux avions aussi.

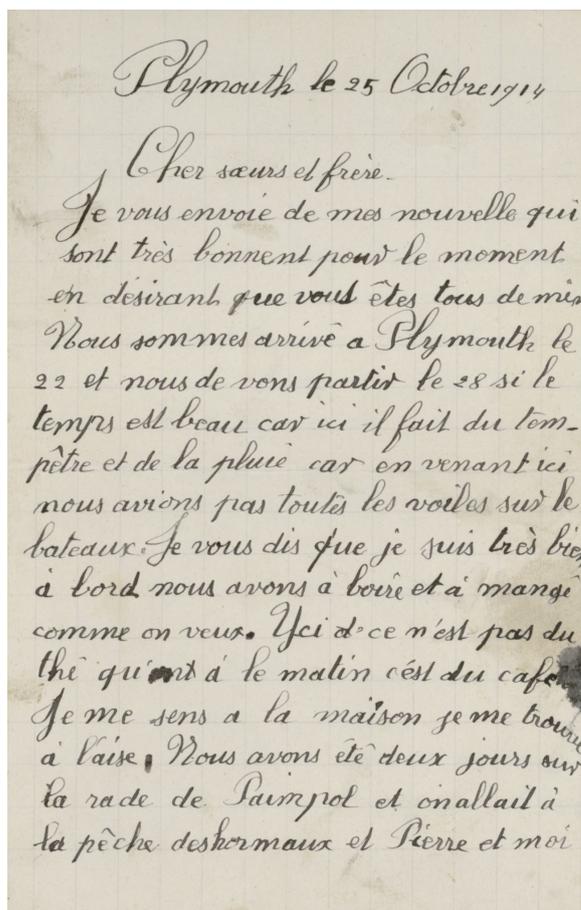
[La guerre est déclarée le 2 août. L'Arvor arrive à Pontrioux, Désiré débarque et rentre à Paimpol.]

Après 40 jours à terre, Désiré embarque sur la Champenoise (Journal de Paimpol signale sortie de la Champenoise, capitaine Kernaonet sur lest vers Plymouth semaine du 10 au 17 octobre.

05- Le cachet et le timbre ont été découpés de l'enveloppe [Plymouth 25 octobre 1914]

Plymouth le 25 Octobre 1914 - Nous sommes arrivés à Plymouth le 22 et nous devons partir le 28 si le temps est beau car ici il fait du tempête et de la pluie car en venant ici nous n'avions pas toutes les voiles sur le bateau. Je vous dis que je suis très bien à bord, nous avons à boire et à manger comme on veut. Ici ce n'est pas du thé qu'on a le matin c'est du café. Je me sens à la maison, je me trouve à l'aise. Nous avons été deux jours sur la rade de Paimpol et on allait à la pêche des ormeaux et Pierre* et moi restaient à bord pendant que les autres allaient à la pêche. Je te fais savoir que nous allons à la Rochelle avec du pitche [pitchpin], C'est un métier qui est dur mais il faut bien gagner pour vivre. Maintenant tu vas me dire si tu as eu des lettres avec Gilles depuis la dernière fois. je suis bien à bord comme à la maison. Je finis ma lettre en vous aimant toujours.

[* Pierre HENRY né le 20 avril 1898, réside à Landouézec. Embarqué sur la *Champenoise* du 13 octobre 1914 au 6 février 1916.]



Plymouth le 25 Octobre 1914

Chers sœurs et frère.

Je vous envoie de mes nouvelles qui sont très bonnes pour le moment en désirant que vous êtes tous de bien.

Nous sommes arrivés à Plymouth le 22 et nous devons partir le 28 si le temps est beau car ici il fait du tempête et de la pluie car en venant ici nous avions pas toutes les voiles sur le bateau. Je vous dis que je suis très bien à bord nous avons à boire et à manger comme on veut. Ici ce n'est pas du thé qu'on a le matin c'est du café. Je me sens à la maison je me trouve à l'aise. Nous avons été deux jours sur la rade de Paimpol et on allait à la pêche des ormeaux et Pierre et moi

06- Cachet Saint-Nazaire [date illisible]

St Nazaire le 2 novembre [1914] - Nous voici venus à St Nazaire où ce que je ne pensais pas venir en ce moment, nous sommes venus en relâche dans cette ville et nous sommes sur les deux ancres contre la tempête. Je vous dis que j'ai parlé au capitaine si je pourrais envoyer mes mois à la maison mais il m'a dit que c'est risqué à les envoyer à la maison car s'il viendrait à être perdu je ne pourrais pas être remboursé puisqu'il n'y a pas d'assurance et je vais les garder d'ici que j'arriverai à Paimpol ou bien les laisser avec le

capitaine. Je te dis aussi que j'achèterai tout de suite en arrivant à Rochelle des bottes de 5F qui sont faites et tout car en venant de Plymouth à St Nazaire en relâche j'ai eu pendant mon voyage les pieds mouillés. J'allais oublier de te dire que Pierre [HENRY] a laissé deux canards aller sur l'eau en allant à Plymouth il a laissé [perdu] son jokel [?] et en venant à Rochelle [il a perdu] sa casquette et cela fait deux canard qui fait coaque. Je te dis de donner mon adresse à Virginie et à Toussaint et puis à tout le monde. Depuis que nous sommes été charger du bitche [pitchpin], on a changé de peau sur le visage et comme cela on sera chouette nos camarades et nos amies aussi. Je me vais terminer ma lettre en vous embrassant de tout mon coeur. Un coeur dévoué.

07- Cachet de La Rochelle 10 novembre [1914]

La Rochelle le 9 Novembre – Chers frère et sœurs – Je suis en Rochelle depuis le 8 Novembre et je suis en bonne santé et que vous êtes aussi de même. J'ai reçu ta lettre en arrivant à Rochelle mais je ne sais pas où qu'on va d'ici. Je suis heureux de savoir que tu as eu deux lettres avec Gilles et qu'il est pour le moment à Arras et que son bataillon est en repos.- S'il aurait la bonne chance encore de venir à Plounez le pauvre ce serait une joie pour nous.- J'ai entendu avec [Pierre] Henry que le petit Vay est mort enfin si s'est vrai car s'est épouvantable des choses pareilles.- Je te dis qu'il ne me manque rien que des bottes et j'en vais acheter aujourd'hui en envoyant ta lettre . En venant à Rochelle nous avons eu du calme de vent de St Nazaire.

08- Cachet de La Rochelle 15 novembre 14

Rochelle le 11 N[ovembre] Je te dis encore que le matelot est débarqué, depuis qu'il était arrivé à Rochelle il nous faisait rigoler avec lui. Je te dis aussi que je crois aller voir les Anglais je crois que nous allons à Glasgow dans le nord de l'Ecosse dans la mer du nord.

09- Cachet de La Rochelle 21 novembre 14

Rochelle le 21 – Chers frère et sœurs. C'est demain vendredi le jour du départ pour l'Angleterre au port de Troun [Troon] en Ecosse. Nous allons y charger du charbon pour Pontlabée [Pont l'Abbé], alors je t'enverrai aussi quelques sous car ici à Rochelle je n'ai pas le temps, je te dis aussi que j'ai acheté des bottes à 6F et un couteau 0F95 et un porte-monnaie 1F10 je te demande si tu es contente parce que je les ai achetés. Je te dis aussi que la femme du capitaine va à la maison de Rochelle, elle naviguait avec nous avant. - je te dis de ne pas oublier de mettre cinq sous sur ma lettre que tu enverras à Troon. En ce moment ici il fait un sacré mauvais temps.

10- Cachet Camaret (Finistère) 29 novembre 14

Brest le 29 Novembre 1914 Je te dis que nous sommes rendus aujourd'hui à Brest en relâche. Ce n'est pas le mauvais temps qui nous a empêchés de continuer notre route c'est le vent debout ainsi chère sœur ne te gêne pas [te fais pas de souci] car je suis heureux à bord de ce bateau. Je te dis chère sœur qu'un peu plus nous aurons été à Paimpol en relâche. Cela serait été notre affaire d'aller voir encore notre chère commune Plounez que j'aime bien encore voir. Je te dis qu'il y a un anglais noir des côtés de la Martinique et qui est matelots à bord depuis que Millon est débarqué. Ce nègre ci on a du plaisir avec lui car on apprend de l'anglais. - Votre frère qui vous aime et qui vous aimera toujours.- Goanvic Désiré – Et toi, cher Jean dépêche toi de grandir et de vieillir afin de pouvoir naviguer comme moi. J'aime le métier de marin. Je te souhaite de te faire marin.

« ... voir encore notre chère commune de Plounez que j'aime bien encore voir. »

11- Le cachet et le timbre ont été découpés. [Troon -Ecosse 7 décembre 1914]

Troon 7 Décembre 1914 – Chers frère et sœurs – Nous sommes rendus à l'avant-port de Troon et je vous assure que j'en avais hâte de rentrer dans Troon car on a été deux jours à venir ici sans voile car nous avons attrapé un coup de temps lorsqu'on [a] cassé les vergues de la grande voile, le corne et le gui je ne pensais plus revoir mon pays mais, chère sœur, ne te fais pas de mauvais sang car je suis en bonne santé comme j'étais à la maison. C'était la mer qui était si grosse et le bateau roulait dans les vagues Je t'assure que je n'étais pas bien fier d'aller à Troon car il y avait aussi des mines sous-marines. Enfin nous sommes à Troon. Je te dis chère sœur que je grossis à l'oeil puisque mes pantalons sont très petits pour moi mais enfin je les mets comme je peux.- J'ai reçu une lettre avec Toussaint et je suis heureux d'avoir eu de ses nouvelles car il me donne des conseils utiles pour la vie. Tu lui diras de ma part



que je lui écrirai de Troon avant de partir à Pont l'Abbé car nous avons des avaries à réparer. Goanvic Désiré. [En dessous : dessin de goélette avec le nom Champenoise qui semble d'une autre main]

La Champenoise

12- Le cachet et le timbre ont été découpés. [Troon 17 décembre 1914]

Troon le 17 -1914. Chers sœurs et frère - Nous allons partir demain ou après demain en route pour Pont l'Abbé. Nous sommes chargés de charbon et puisqu'il fait

beau temps je pense de partir demain ou après demain.- Il y a un voilier aussi qui est parti de Troon un de ces jours-ci et qui est coulé à dix milles de Troon. Et aussi Six Kerjolis* est perdu aussi avec son bateau et je ne sais pas si lui aussi est perdu.- nous avons un gui et corne neufs puisqu'on avait cassé les vieux . j'ai été aussi obligé de payer 6 sous chaque lettre car j'ai eu deux lettres à un timbres de 2 sous car 6 et 6 = 12. Je te dis aussi qu'à Pont l'Abbé je vais t'envoyer 30F aussi. Henry Pierre te dit Bonjour.

[* Six Kerjolis : marin de Plounez]

13- Timbre anglais mais lieu et date du cachet illisibles [Falmouth 26 décembre 1914]

Falmouth le 26 Décembre – Chers sœurs et frère.- - Ayant quitté Troon avec beau temps, trois jours après c'était le réveillon et on attrapa un coup de temps et nous avons relâché le lendemain. On avait eu aussi pour le réveillon avec le capitaine du thé et puis de la viande de veau rôtie dans le four. On avait eu aussi chaque [chacun] [un] gougearon [boujaron] de cognac et cela tout vers minuit. Tu me disais aussi qu'il n'y avait pas si tant de danger vers Troon. Mais deux jours avant qu'on était partis de Troon il y avait été un croiseur allemand bombarder des villes voisines et il y avait [eu] la même nuit cent anglais morts et vers douze cents de blessés et je t'assure que c'était triste.- Je pense aussi on va passer le jour de l'an en mer mais cela ne fait rien. Je te souhaite toujours une bonne année et une bonne santé ainsi qu'à Jean et à Marie Anne et aussi à la cour* et n'oublie pas. Pierre Henry souhaite aussi une bonne année à Jean et surtout à Madame la Reine. Enfin nous deux nous souhaitons la bonne année à toute la cour et à tout Landouézec ainsi t'as pas fini de courir . Ne vous gênez pas si je suis en relâche, nous sommes à l'abri des coups de canon. Ton frère qui t'aime. Goanvic Désiré à bord de la Champenois à Pont l'Abbé Finistère.

[* surnom donné à de la famille proche et à des voisins qui vivent à proximité.]

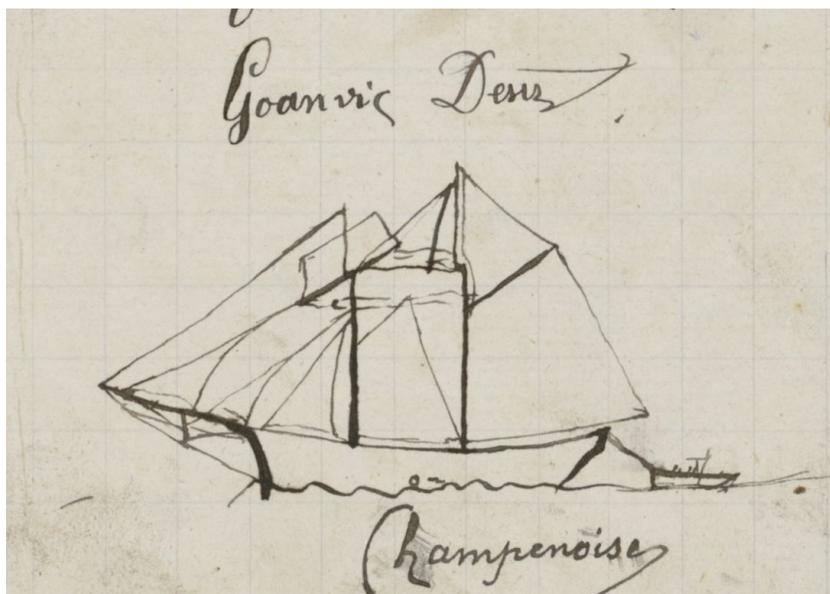
14- Cachet de Carantec 5 janvier 15

Morlaix le 4 janvier 1915 - Nous, nous sommes entrés le 2 janvier et je vous assure que j'avais hâte d'entrer en relâche quelque part. Nous avons été trois jours en cap avec le mauvais [temps]. Et puis c'est un chaland ce bateau on est obligé de pomper. Chaque quart [d'] heure on est cinq minutes à pomper chaque fois et je vous dis aussi que je suis fatigué à bord d'un tel chaland. Ainsi [Aussi] chère sœur je débarque à Morlaix ou à Pont l'Abbé car je ne veux pas non plus y rester avec ce capitaine ; le lendemain après être arrivé à Morlaix il était parti à terre et pour le midi il était soul et on l'amena à la prison ainsi que le second et c'est propre pour eux d'aller en prison les premiers jours de l'année.

[14 janvier 1915 : mort de Gilles Goanvic à Bourganeuf (Creuse) des suites de maladie contractée au front]

15- Cachet de Pont l'Abbé 6 février 15 - (timbre décollé glissé à l'intérieur de la lettre).

Pont l'Abbé le 4 février 1915 – Me voici arrivé à Pont l'Abbé en bonne santé, cette fois-ci ce n'est pas du mauvais temps qu'on a eu c'est du très beau temps, et je vous assure que je n'ai pas pas vu de si belle



mer. Nous avons commencé à décharger du charbon et j'ai hâte à avoir fini.- Je crois aussi chère sœur que nous allons au Havre avec un chargement de patates de Pont l'Abbé. aujourd'hui le jour que je fais cette lettre je vais chercher un jocket [jacket, veste?] et un couteau et un miroir et du cirage. J'ai hâte d'avoir de tes nouvelles. Je te dis aussi que dans la prochaine lettre je t'enverrai un mandat et ce la vous aidera.

16- Cachet de Pont l'Abbé 8 février 15 -

Pont l'Abbé le 9 Février – chers frère et sœurs. Nous avons fini de décharger aujourd'hui et nous avons été payés le jour même. J'ai pensé garder quelques sous pour acheter des habits et des toutes petites choses. Alors je vais t'envoyer un peu d'argent qui vont* t'aider ainsi je vais t'envoyer un mandat de 40F.- Maintenant, on nous a défendu de mettre un pavillon français mais un pavillon neutre comme Danmark ou Italien. - Je te dis aussi chère sœur que nous allons au Havre d'ici avec des pommes de terre. J'aime mieux ce chargement que le charbon.

[* *Arc'hant* (argent) est un nom pluriel en breton.]

[Courant février 1915 : Toussaint est mobilisé à Saint-Brieuc au 571 RI]

17- Cachet de Loctudy 17 février 15

Loctudy le 17 Mardi gras – Nous voici donc chargés de patates et je pense que s'il ne fait pas du mauvais temps nous partirons demain matin à la 1ère marée. Ici il fait assez joli temps et puisqu'on a du bon vent on partira demain.- Je te dis aussi quel voyage nous allons faire : nous allons d'ici au Havre, de là nous allons à Cardiff et de Cardiff à Loctudy y charger des patates pour le Havre.- Je te dis encore qu'on a embarqué deux matelots et si l'on n'aurait pas trouvé deux, j'aurais été embarqué comme Novice à bord mais cela ce sera pour la prochaine fois ; ainsi ne ne fais pas de bile chère sœur. - Je te dis aussi que les matelots ne sont pas méchants ils sont toutes les nuits à jouer dans le poste. Je te demande aussi si tu as reçu ton argent car je t'avais envoyé 40F. Le 1er mois je n'ai eu que vingt francs et le deuxième j'ai eu 25F puisque j'avais deux mois à toucher ; enfin chère sœur fais mes compliment à mes frères et sœurs.

[1er mars 1915 : Alfred mobilisé rejoint le dépôt de Brest jusqu'au 25 juillet]

18- Cachet du Havre [9 mars 1915]

Le Havre le 9 . Nous sommes arrivés au Havre tous en bonne santé nous avons eu aussi du beau temps de Brest jusqu'au Havre car nous avons été à Brest en relâche ; mais je pensais que c'est pour la dernière fois car le beau temps commence à venir.- Je te dis aussi que ce n'est pas à Cardiff qu'on va c'est à Souandzé [Swansea] en Angleterre. Ici au Havre, il avait neigé hier et il fait froid ici. Je trouve le temps long chère sœur que je n'ai pas de tes nouvelles ni les autres hommes du bord non plus. Je me trouve toujours bien à bord . Je t'en prie de m'écrire ici si tu peux car j'ai hâte d'avoir de tes nouvelles.

19- Cachet du Havre 16 mars 15

Havre le 15 Mars, Nous voici 8 jours depuis que nous sommes commencé à décharger mais nous ne sommes pas encore moitié de notre chargement. Je t'avais dit aussi une fois sur une lettre que j'allais passer novice mais cette fois-ci j'y vais passer. Je ne peux pas chère sœur y indiquer le prix. Je te dis aussi que le matelot de Penmarc du côté de Loctudy est débarqué et en arrivant au bureau de la Marine on l'a expédié immédiatement à Cherbourg. Tu diras aussi de ma part à Alfred de m'écrire. Et je te demande pourquoi Toussaint est à St Brieuc puisqu'il est marin et comment il a fait avec sa maison et son canot ; probablement il les a mis sur ton compte. Tu vas aussi chère sœur donner mon adresse à Virginie et tu lui diras que je suis passé novice. J'écirai à Marie Anne avant de partir.

20- Cachet du Havre 2 avril 15

Le Havre le 2 avril, - Chère sœur je vous dis que nous n'avons pas encore touché des sous et je ne sais pas encore car ce que je crois c'est que nous allons en Angleterre avant d'être payés. Je vous dis aussi que j'ai acheté mes provisions d'Angleterre car je ne sais point l'anglais pour y acheter là-bas. Je vous dis aussi chère sœur que j'ai maintenant 30F de mois. Je te dis aussi que je reçois point de lettre d'Alfred.

21- (Pas d'enveloppe - courrier daté du Havre 7 avril 1915)

Le Havre le 7 avril - Nous voilà chargés pour l'Angleterre et je crois aussi chère sœur partir pour Souandzé demain et j'ai bien pensé de vous écrire pendant que j'ai le temps. - Je vous dis aussi que j'ai reçu

des nouvelles d'Alfred et je suis très content. J'avais reçu le même jour un poisson d'avril et je te demande si tu sais par qui. J'écris cette nuit aussi à Alfred et à Virginie et aussi en arrivant à Souandzé, je vous écriverai encore de même. Ici aussi on commence à sentir l'été il fait un très beau temps. Au revoir toute la famille. Je vous souhaite le bonheur.- Goanvic Désiré à bord de la Champenoise à Souandzé Angleterre un timbre de 5 sous. [dans la marge : Swansea écrit d'une autre main]

22- Cachet sans nom ni date apparents. Timbre anglais non oblitéré [28 avril 1915]

Swansea le 28 avril –Je te dis que nous sommes arrivés il y a deux jours et j'avais passé le dimanche avec le canot et sa voile. J'ai vu Emile Le Vay * et puis Yves Bocher * et je t'assure que je suis jaloux de Pierre Alaire Plourivo qui navigue avec Emile à bord du même bateau en voyant que celui-là qui gagne 80F par mois et ses invalides payés et moi qui ne gagne que 30F et je suis aussi fort que lui. Mais cela ne fait rien si tu es contente de me voir naviguer au vapeur ou au long-cours comme Albert le Vay, j'irai en arrivant au Havre car là j'aurai au moins 35 ou 40F par mois comme mousse car je n'ai pas encore l'âge d'être novice. Tu vois chère sœur le dernier mois que j'ai eu 25F n'a pas été longtemps à passer : j'ai acheté 2 complets bleu qui m'ont coûté 17F et 2 caleçons des socques, du fil, du savon, une serviette et une paire de bas. Mais si je peux attraper l'autre navigation je ferai en moyenne plus d'argent, au moins 30F par mois à t'envoyer.- Il faut dire que ce capitaine a son équipage pour rien, C'est pour ça que personne ne reste avec lui. Je te promets et repromets de te donner quelque réponse de sur la note que je t'ai donnée là. - Vive le long cours et les vapeurs.

[* Emile Le Vay né en 1897 et Yves-Marie Bocher né en ? : 2 marins du même village de Landouézec que Désiré.]

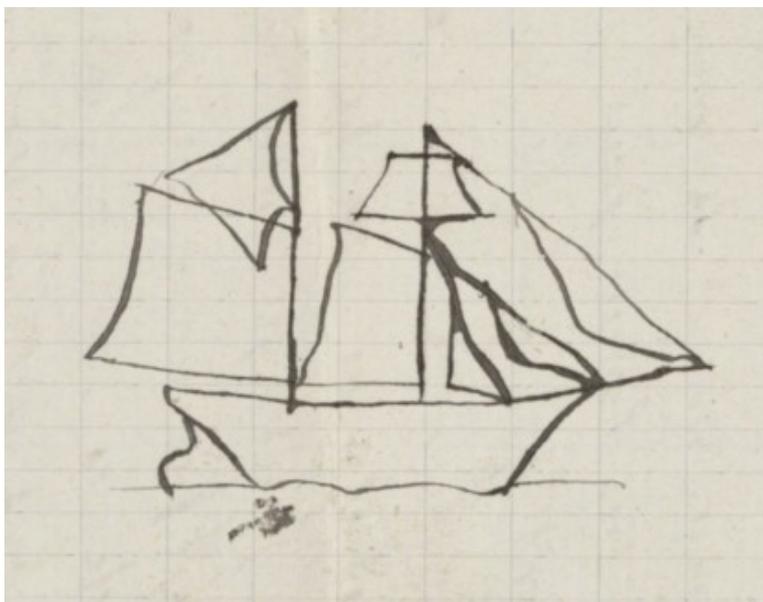
23- Le cachet de la poste et le timbre ont été découpés.[Swansea le 3 mai 1915]

Nous voici chargés de charbon pour le Havre et on va partir après demain voir si l'on ne verra pas de prussien sur notre route car heureusement que je n'ai pas encore vu. Je te dis chère sœur que j'ai hâte d'arriver en France pour voir les journaux et pour lire quelques nouvelles de la guerre car ici à Swansea on n'a pas les journaux français comme il y avait à Troon je te dis encore que le bateau à Jean le fils à tante Julie venait de partir quand nous autres on venait de rentrer ; je te dis que j'ai du plaisir avec Bocher Yves Marie II en arrive tout les jours des bateaux français ici.

24- Pas d'enveloppe (courrier daté du 20 [mai 1915])

Le Havre le 20 [mai 1915] – Nous, nous sommes arrivés au Havre le 18 et j'ai reçu ta lettre ce matin et je pense que nous déchargeons demain. Chère sœur tu parles que tu as hâte de me voir arriver vers les environs de Paimpol et moi aussi car j'en ai la moitié de mes vêtements qui me sont trop petits et qui en seront assez grands pour Jean et je suis obligé d'en acheter d'autres pour moi et je te dis chère sœur que je fais un peu de chagrin par ce que je ne peux pas envoyer de l'argent à la maison ; et j'ai peur que tu ne serais pas contente. Mais je t'assure que le mois prochain je vais t'envoyer tout mon mois mes 30F et je te redis que ce sera le mois prochain.-Je te dis aussi que je n'ai pas voulu embarquer sur des longs-courriers car comme tu dis c'est très dangereux. Je te dis que c'est assez dangereux aussi de voyager dans la Manche car l'autre [jour] il paraît qu'il y avait été un sous marin allemand tout auprès du bassin de Swansea et je t'assure chère sœur que je n'étais pas bien fier de partir. Je souhaite le bonjour à Jean à Marie-Anne et à Marie-Louise. Et j'ai toujours hâte de voir le mois prochain venir pour t'envoyer les 30F. Je te dis aussi que je conserve les effets qui me sont trop petits. J'ai reçu des nouvelles d'Alfred et je lui écrirai demain. Je vous embrasse de tout mon coeur.

[Sur la page vierge d'en face , dessin d'une goélette à l'encre noire]



[Jean et Marie-Anne sont reçus à leur certificat (juin 1915). Toussaint arrive à Arras]

25- Le cachet de la poste du Havre 10 juin 15

Havre le 10 juin 1915 – J'ai été assez content d'avoir eu de tes nouvelles et de me faire corriger de cette grande faute et je t'assure que maintenant chère sœur que je vais maintenant t'envoyer de l'argent tous les mois et s'il me faut me priver de quelque chose je le ferai ; car chère sœur j'ai pleuré en lisant ta lettre en voyant combien qu'elle m'a touché et je te donne encore raison chère sœur ; mais je te dis n'aie pas peur que je vais t'oublier car tu as été trop bonne pour moi. Et à moi aussi d'être un peu plus bon que j'ai été ces mois derniers-ci. Je te dis encore chère sœur que je ne serai plus 3 mois ni deux non plus sans t'envoyer de l'argent. Je te dis aussi que des parents de mon capitaine vont venir avec nous en Angleterre comme passagers. Je te dis aussi de faire nos compliments à Virginie si je n'écris pas à elle et puis à Jean et Marie Anne. Goanvic Désiré à bord de la Champenoise - Llanelly Angleterre.

26- Le cachet de la poste et le timbre ont été découpés [Llanelly 27 juin 15]

Llanelly le 27 Juin 1915. Je n'ai pas reçu la lettre que tu m'avais envoyée au Havre et je t'assure chère sœur que j'ai été très étonné de voir sur la lettre que Jean et Marie Anne ont eu leurs certificats et puis le malheureux Toussaint alors est parti à Arras ; c'est malheureux mais que veux tu. Et puis le pauvre Fourmanger* est mort sur le front. Dis-le moi si tu sais chère sœur des nouvelles des autres qui sont sur le front. Et peut être chère sœur avant 2 mois d'ici je pense te revoir et t'envoyer quelques sous car quand on va retourner en Angleterre pour la 1ère fois je crois qu'on va charger du charbon pour Paimpol. - Mais maintenant c'est le temps le plus dangereux pour les bateaux puisque les sous marins allemands coulent des petits bateaux de pêche. - Je te dis aussi que le 30 de ce mois ci j'ai mes 15 ans.

[* *Fourmanger* : instituteur public à Plounez mobilisé et tué au front le 2 mai 1915.]

27- Cachet du Havre 12 juillet 15

Havre le 11 juillet. Je te dis que nous sommes arrivés aujourd'hui au Havre mais on ne pensait pas encore arriver. Je te dis que je n'ai pas pu t'écrire depuis mon départ de Llanelly parce que on est partis tout de suite après qu'on ait chargé puis là on est pas deux heures à charger.- Je te dis aussi chère sœur que 15 juillet je vais t'envoyer une lettre que tu auras du plaisir à la lire car je t'assure, tu trouveras là dedans au moins un mandat de 40F ; et puis tout les mois, je ferai le moyen de t'envoyer 25F à 30F, car chère sœur je ne t'oublierai jamais.

28- Cachet du Havre 20 juillet 15

Havre le 18 Juillet.- Chère sœur – Je ne t'écris pas très long ma lettre mais je veux te faire savoir que le 14 juillet à 2h après que je suis parti à terre on m'a pris mon argent de mon mois et j'avais à t'envoyer les 30F à 40F . Je te dis aussi que le capitaine a fait une enquête tout de suite à la gendarmerie, mais chère sœur je ne crois plus revoir mon argent malheureusement. Je te dis aussi que maintenant je m'en irai envoyer mon argent de suite en les touchant. Mais chère sœur ne te fais pas de bile pour cela comme je le fais moi. Comme tu m'avais dit sur la la lettre que tu m'avais envoyée que Jean irait à l'école , tant mieux car je veux le voir être mon supérieur.

[Alfred, affecté au 1er R. fusiliers marins du 25 juillet au 2 décembre 1915 part à Dixmude]

29- cachet du Havre 5 août 15

Havre le 1 aout – chère sœur, - Tu m'as fait faire du chagrin en me disant que je n'avais pas dit à toi que j'avais eu la photographie d'Alfred, mais je te dis que je ne pouvais pas te dire puisque je t'avais envoyé la dernière [lettre] avant que je l'avais reçue mais enfin chère sœur je te remercie de ta bonne volonté. Alors tu veux dire que j'ai dépensé mon argent , Non mais, parce que je voulais te les* envoyer ils* m'ont été volés, mais la 1e fois [*prochaine fois*] je t'assure qu'on ne me les volera pas.- Ce qui est la cause que je ne t'ai pas écrit c'est que j'ai eu ma main malade, mais maintenant il est presque guérie. - adresse : Goanvic Désiré à bord de la Champenoise Britone Ferry Angleterre. [*En dessous, d'une autre main : Britonferry*]

[* *En breton, « arc'hant » [argent] est un mot masculin pluriel, d'où les pronoms : ils, les etc.*]

30- Cachet de Swansea 28 août 15 – timbre découpé

Swansea le 27.- Chers sœurs et frère, Nous avons été à Briton Ferry décharger notre ferraille et maintenant nous somme venus à Swansea à la remorque pour charger du charbon et de là on va y aller au Havre. Là je crois chère sœur je vais faire tout mon moyen pour chercher un vapeur ou un long courrier car les capoteurs [sic] ne sont bons qu'à faire dépenser de l'argent mal à propos. Comme dans les longs courriers

ce n'est pas la même chose car il ne reste pas aussi longtemps à terre. Je te dis aussi que j'ai reçu une lettre d'Alfred avant hier et il me disait qu'il pensait avoir une permission, et de Toussaint qu'il disait qu'il n'avait pas eu de ses nouvelles il y avait un moment, et moi non plus.

[Toussaint apprend que sa sœur Virginie s'est mariée (en août?) sans en informer sa famille !]

31- Cachet du Havre 3 septembre 15

Le Havre 3 sept 1915. -- Nous sommes arrivés ici depuis hier je te dis encore que nous n'avons pas commencé à décharger. Je te dis que nous allons d'ici à Charleston et de là nous allons à Glasgow et de là nous allons à Paimpol et je te dis chère sœur je vais attendre t'envoyer de l'argent et en arrivant à Paimpol, je vais t'envoyer au moins 100 à 120F tu m'auras qu'à me dire si tu veux je t'envoierai 25F d'ici. Je te dis aussi que je vais écrire aussi demain à Alfred. Je pense être à Paimpol dans 2 mois. Je te dis que j'ai été bien étonné de savoir que Virginie est mariée. Je te dis aussi que je vais rester à bord rien que pour voir Virginie que je n'ai pas vue il y a 1 an. Je finis ma lettre en t'embrassant.

[Toussaint à sa sœur : « Dis à Désiré que je ne suis pas content de lui à propos de ce que tu dis...oui, je crois que c'est l'autre qui en est la cause. Désiré devrait comprendre un peu aussi que dépenser tout son argent comme ça, un jeune, ce n'est pas bien. » (5 septembre 1915)]

32- Cachet du Havre 14 septembre 15

Le Havre le 14 sept. 1915 – Chère sœur, je te dis aussi que nous allons partir demain et on va maintenant Forvout (*Fowey*) à côté de Charlestone [*Charlestown*] et de là on va y aller à Glasgow et après à Paimpol et là je vais te donner de l'argent. Je te dis aussi chère sœur que j'ai acheté des souliers. Je te dis aussi que j'ai reçu une carte d'Alfred et je t'assure que j'ai été bien content. Tu diras aussi à Jean que j'ai vu François Kerlesquin et il m'a dit que Jean avait eu son certificat. Adresse Goanvic Désiré à bord de la Champenoise à Fowey Angleterre

33- Cachet de Fowey, Cornwall (Cornouailles) 21 septembre 15

Fowey le 20 septembre – Chère sœur. Nous sommes arrivés hier ici avec un mauvais temps je t'assure qu'il était temps de rentrer et depuis chère sœur nous entendons toujours le vent siffler dans les mâts. Je te dis aussi que nous serons deux ou trois jours sans charger et ici nous allons charger du kaolin pour Glasgow. Je te demande aussi si tu veux avoir une boîte de savon ou bien une théière en souvenir de l'Angleterre. Je te dis aussi que dans un mois et demi je pense être à Paimpol je te dis aussi que j'ai écrit une lettre à Alfred avant de partir du Havre et maintenant chère sœur j'attends une lettre de lui. Je t'ai déjà dit que nous allons à Glasgow et il paraît que c'est assez dangereux maintenant de naviguer par là et encore voilà l'hiver qui vient de retour, mais chère sœur puisqu'il y a du monde qui meurt pour la patrie, moi aussi je n'ai pas peur d'aller naviguer là car je travaille aussi pour la France, car chère sœur au Havre pendant qu'on a été faire ces voyages, tout le charbon que nous envoyons là-bas était pour les torpilleurs. Ton frère qui t'aime de loin*. Goanvic Désiré.

[* À l'inverse du français le dicton breton affirme : *karantez pell, karantez gwell* : loin des yeux, meilleur est l'amour.]

34- Cachet de Fowey 27 septembre 15

Fowey le 25 Septembre. - Chers sœurs et frère, Je te dis aussi que nous sommes chargés de kaolin et je pense aussi de partir demain ; je te dis aussi que je trouve le temps long en voyant que je n'ai pas reçu de tes nouvelles mais enfin j'espère en avoir à Glasgow.. Je te dis aussi que j'ai reçu des nouvelles d'Alfred et il me disait qu'il en serait bien content d'aller aussi à Paimpol mais malheureusement il ne peut pas.

[Toussaint à sa sœur : « Envoie de mes nouvelles à Désiré et dis-lui surtout de ma part de ne pas écouter trop les fripons. » (9 octobre 15)]

35- Cachet illisible et timbre découpé [Glasgow octobre 15]

Glasgow le 14 Octobre.- Je te dis que nous sommes arrivés ici à Glasgow avec un beau temps mais je t'assure chère sœur il ne faisait pas chaud. Je te dis aussi que j'ai tiré mon portrait ici à Glasgow car le consul nous a tous forcés de le faire ; ou bien nous n'aurions pas pu acheter nos affaires ici. Je te dis aussi que j'ai reçu le 12 une lettre de toi et aujourd'hui une autre. Je te dis alors que je vais t'envoyer ma photographie en bleu et en attendant que j'arrive. Je te dis que je peux être à Paimpol pour la fin du mois. Ton frère qui t'aime. Goanvic Désiré – Mes compliments à Marie Louise et à la famille Kervizic.

36- Cachet de Swansea 6 décembre 15

Swansea le 30 – Chers sœurs et frère - Nous en sommes arrivés ici depuis le 28 et je t'assure qu'il était temps que nous rentrions car le mauvais temps commençait le soir, Chère sœur je te dis encore qu'on n'a pas eu de mauvais temps pour y venir. Je te dis encore que nous serons ici au moins 15 jours car il y en a un tas de bateaux. Je te dis au revoir.

[Toussaint retrouve son régiment au repos dans la Meuse. Alfred retourne au Dépôt de Brest (le 9 décembre) puis revient quelques jours à Plounez avant de retourner à Brest.]

37- Cachet de Swansea 9 décembre 15

Swansea le 8 debr – Chère sœur - Nous voilà bientôt 15 jours depuis qu'on est ici car il y en avait beaucoup de bateaux qui déléstiaient avant nous ; mais chère sœur demain nous pensons qu'on vas charger du charbon pour le Hâvre ; je pense aussi y être pour le 1er de l'an. Chère sœur tu me donneras l'adresse de Virginie car quand je l'avais vue à Paimpol elle m'avait dit de lui écrire mais j'avais oublié de lui demander son adresse. Ton frère qui t'aime. Et toi, Jean, tu vas toujours tous les mercredis et jeudi chez Kervizic, je te dis au revoir jusqu'au mois de Mars ; j'en ai reçu une lettre d'Alfred hier et il devait venir à Paris qu'il me disait. Ton frère qui t'aime. Goanvic Désiré

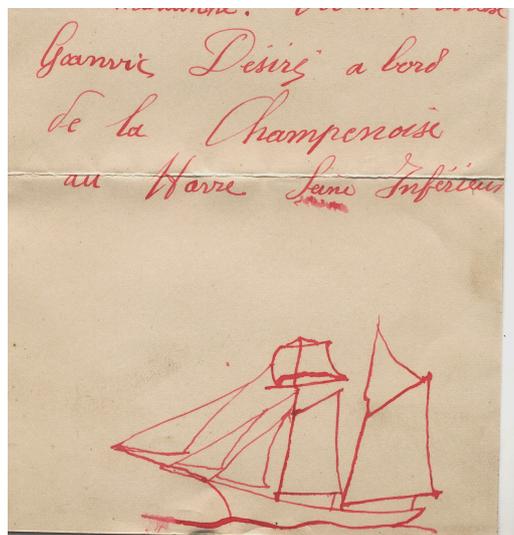


[Toussaint retourne au front en Argonne vers le 15 décembre]

38- Cachet du Havre 24 décembre 1915 (texte intégral)

Le Havre le 23 Décembre, Chers sœurs et frère, - Je t'envoie de mes nouvelles qui sont très bonnes pour le moment en désirant que tu en sois de même. J'ai reçu ta lettre aujourd'hui en arrivant ce matin, je te dis que nous avons eu un peu de mauvais temps en venant ici mais ce n'est rien ; car maintenant il fait une tempête et puis un brouillard et je t'assure chère sœur que je ne voudrais pas être en mer, car je plains beaucoup les pauvres marins qui sont dehors en ce moment. Tu me disais aussi que Alfred était à la maison, fais-lui en mes compliments de ma part s'il est à la maison et s'il n'est pas envoie-moi son adresse puisqu'il doit y aller à Brest s'embarquer car aussi j'aime bien lui écrire. n'ayant plus grand chose à te dire pour le moment, ton frère qui t'aime. Envoie moi aussi l'adresse de ma marraine. Voici mon adresse Goanvic Désiré à bord de la Champenoise au Havre Seine Inférieure.

[en dessous : dessin de goélette à l'encre rouge comme le texte]



39- Cachet du Havre 31 décembre 1915 – LETTRE DU CAPITAINE

Havre le 31 décembre 1915 - Mademoiselle Marivonne Goanvic à Plounez – Votre frère Désiré Goanvic embarqué à mon bord en qualité de novice a quitté mon bord depuis le jour de Noël pour aller se promener. Depuis je suis sans nouvelle de lui. Sitôt que les hommes m'ont prévenu de sa disparition, j'ai averti la marine pour le faire chercher. Depuis toutes recherches sont restées sans résultat. J'espère toujours qu'il ne lui soit arrivé rien de fâcheux. Quand il y aura du nouveau, je vous avertirai. En arrivant ici, j'ai payé votre frère ainsi que tout l'équipage jusqu'au 31 décembre 1915. Recevez Mademoiselle, mes salutations. L. Kernaonet Capitaine de Champenoise Havre Bassin citadelle.

40- Registre matricule N°22738

« Disparu de la goélette Champenoise le 25 décembre 1915 au Havre.
Cadavre retrouvé bassin Vauban 17 janvier 1916. Famille avisée le 19 /1/ 1916 »

[Autour du 1er de l'an, Toussaint a bénéficié d'une permission inattendue pour venir à Plounez où il a pu brièvement retrouver Alfred qui, lui, terminait une courte permission avant de retourner à son dépôt. Toussaint retourne ensuite dans les tranchées puis passe en repos à Sainte-Ménéhould. C'est dans ces circonstances que les deux frères apprennent la mort de Désiré, Toussaint le 26 janvier, et Alfred le 28 janvier.]

CONCLUSION

Cette correspondance nous renseigne sur la vie quotidienne à bord d'une goélette racontée par un garçon de 14-15 ans au cours des dernières semaines de paix et des seize premiers mois de la première guerre mondiale.

Désiré écrit à sa sœur à chaque escale, donnant ainsi un tableau complet des voyages des voiliers sur lesquels il est embarqué et fournissant un assez bon exemple de ce qu'était son quotidien.

En fait, il donne des nouvelles assez courtes, « factuelles » sur lui-même, et il se veut toujours rassurant ! Il indique là où il est, d'où il vient où il va.

Il ajoute les « données professionnelles » attendues sur les conditions du voyage ou de la traversée, la météo, la cargaison, la durée de l'escale, les retards, les relâches, les péripéties.

Parfois, il évoque la vie à bord (en général : « je suis bien ») mais sans s'attarder au-delà de quelques anecdotes sur l'un ou l'autre membre de l'équipage. Là encore, il veut être rassurant. Il faut que quelque chose l'ait marqué pour qu'il se confie : Il a ressenti la peur (lors de tempêtes ou à cause des risques liés à la guerre). Il se plaint des conditions de travail à bord des voiliers. Sur le plan personnel, il ne se plaint vraiment qu'une fois pour manifester son désir de quitter le bord à cause de la dureté du capitaine.

Quand il confie qu'il a le cafard, les causes en sont les mêmes que chez tous les marins : l'absence des êtres chers, l'éloignement du pays, l'incompréhension en pays étranger, le manque de nouvelles, la dureté du métier. Les rencontres avec des compatriotes dans les ports sont les rares moments de joie qu'il éprouve et dont il fait aussitôt part à sa sœur.

Au fil du temps, Désiré peut se confier plus facilement. Il y a parfois de l'enthousiasme : il clame son amour du métier, encourage son jeune frère à se faire marin, annonce (prématurément !) sa promotion comme novice, se déclare ardent patriote et fier de servir son pays au prix de sa vie... Mais il ne fait pas l'impasse sur ses déceptions : Le bateau est « un vrai chaland » dit-il (reprenant sans doute l'expression de marins expérimentés à bord) ; son salaire et les conditions de vie sont moins bonnes que celles des marins embarqués sur les vapeurs ou au long cours ; son capitaine peut se montrer dur (« il veut son équipage pour rien »). Il aimerait changer d'embarquement, mais doit y renoncer sur les conseils de sa sœur.

On aimerait bien que Désiré soit plus complet, qu'il « raconte » davantage, mais il ne faut pas oublier qu'il n'a que 14-15 ans, qu'il doit écrire en français ce qu'il pense en breton et que la « rédaction en français » n'a pas dû être son point fort à l'école ! Enfin, ce n'est pas à nous qu'il écrit, mais à sa sœur à qui, le moment venu, il en dira plus.

* *

Le cas de Désiré (enfant de paysans qui se fait marin) est représentatif de cette génération qui a été assez largement encouragée à prendre la mer (quel que soit le genre de navigation). Être marin est, semble-t-il, plus valorisant que rester à la terre.



Voyages (dans l'ordre chronologique de 1 à 29) effectués par le mousse Désiré Goanvic à bord de l'Arvor et de la Champenoise 1914 - 1915

On a vu que dans ces années du début du XXème siècle, l'école de Plounez, commune du littoral, est pourvue du manuel *Premiers éléments de Pêche maritime et de Navigation*¹ que Désiré a eu entre les mains (avant de passer un peu plus tard dans celles de Jean son petit frère, voir annexe II).

On lit dans la préface de ce manuel (écrite surtout à l'intention des instituteurs) : « *L'Ecole peut sans aucun doute et doit donner aux enfants du littoral un complément d'instruction première composé de notions précises et d'ailleurs fort simples de navigation car ils « peuvent être appelés quelque jour à en faire usage. Il s'agit d'appliquer -et cela dans un cas particulièrement digne d'attention où se trouvent en jeu de grands intérêts économiques, et la défense du pays- l'idée...de pourvoir les écoles du littoral de l'enseignement à tendance professionnelle qui leur convient. »*

En clair : du nombre de petits mousses dépendra quelques années plus tard le contingent annuel des marins de l'État !

Dès le 1er chapitre du manuel, l'auteur va droit au but : « *La prospérité de toute grande nation dépend aujourd'hui de l'importance de sa marine. Or pour la conduite et la garde des navires de guerre, il est besoin d'un nombre considérables de marins actifs et infatigables, solides, braves et dévoués, formés au rude métier de marin par un sérieux apprentissage de ce métier...*

[...] En conséquence, on a pris soin d'assurer aux marins inscrits des avantages tout particuliers. Moyennant une retenue qui n'excède jamais 3 % de son salaire, l'inscrit a droit à une pension dite demi-solde après vingt cinq ans de navigation et cinquante ans d'âge quelle que soit la durée de son service à l'État. Sa veuve et ses orphelins en touchent une partie. Tout récemment même, le Gouvernement a fait voter la création de la Caisse Nationale de prévoyance contre les accidents des marins, caisse dont le dépôt doit être assuré pour moitié par les armateurs. »

Les avantages énumérés ci dessus ne devaient pas faire rêver des enfants de 14 ou 15 ans, mais étaient parfaitement « intégrés » par leurs parents, lesquels pouvaient aussi bien orienter leur garçon vers la mer que discrètement conseiller à leur fille, le moment venu, de choisir un marin ! Il ne manquait pas, sur la commune de vieux marins, exemples vivants que les « invalides » assuraient une retraite heureuse ; Jeanne, une informatrice incontournable sur la vie locale, se souvient qu'enfant entre les deux guerres elle accompagnait sa tante au lavoir de Crec'h Tiaï sur les bords du Trieux et qu'elle entendait de temps en temps les femmes de marins (certaines étant déjà veuves) s'interpeller presque joyeusement : « **Klevet 't eus augmentation ar pansion a vou ? Peseurt kategori c'hout te ? Tu as entendu qu'il va y avoir une augmentation de la pension ? Dans quelle catégorie es-tu, toi ?** ».

¹ Par E. C. Coutant et G. Lavieuville - 1903

ANNEXES

I

L'APPEL DE LA MER –

Sur une photo de 1910 représentant un groupe de 17 jeunes garçons (dont Désiré Goanvic) composant la chorale paroissiale de Plounez, pas moins de 7 deviendront marins. Ce fort pourcentage reflète l'attrait de cette profession dans une commune côtière à cette époque.



PLOUNEZ. — Les petits chanteurs de Notre-Dame

*Les chorales de Plounez ont été créées par
l'abbé Gabriel de Coat et dirigées par
François Bocher successeur (1910)*

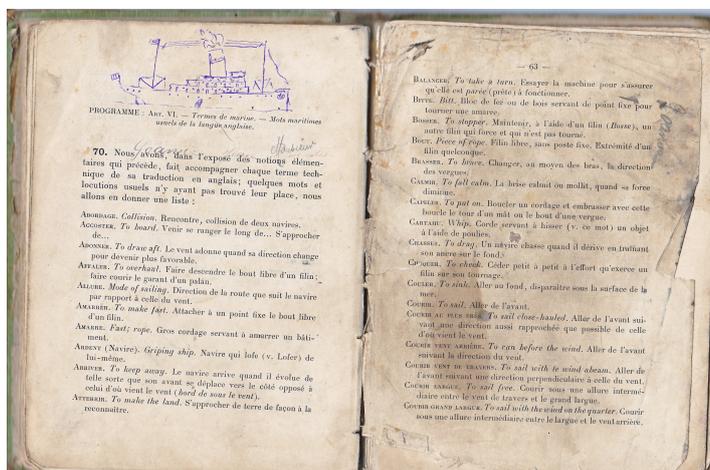
La Chorale paroissiale de Plounez en 1910
(Désiré est assis le 1er à gauche)

II

CORRESPONDANCE DE JEAN

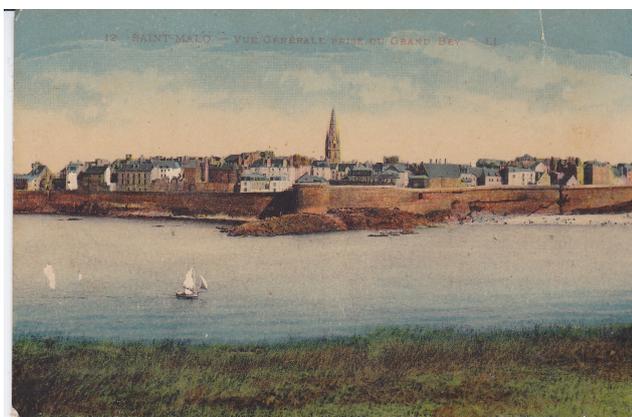
Jean, le jeune frère de Désiré, né le 26 mai 1903, quitte l'école avec son certificat d'études. À l'école primaire de Plounez, Jean Goanvic a utilisé les mêmes manuels scolaires que son frère Désiré, mais dessinera un vapeur dans la marge de l'un d'eux!

Pendant quelque temps, il va suivre les conseils de son frère et embarquer lui aussi à bord de voiliers armés au cabotage. Il n'a écrit que de rares lettres à sa sœur, chacune ne donnant que des « nouvelles » rassurantes et peu détaillées, comme celle-ci, envoyée de Saint-Malo



Carte postale du 27 septembre année non précisée) - Saint-Malo,

« On prend des pommes de terre pour Alger. Tu as du recevoir le mandat que je t'ai envoyé de Rouen ; ici, on ne gagne pas beaucoup mais on est tranquille. J'ai vu Fanch Bocher à Rouen il est toujours avec Jacques Kerjolis sur le Blida. »



Lettre du 27 mars 1919, adressée de Bordeaux à sa sœur Marie -Yvonne :

« Je vais m'embarquer. J'ai envie d'aller avec un capitaine* de chez nous qui m'a demandé. »

[* Le bateau s'appelle le Berthe]

Lettre du 16 [avril 1919] (de Bordeaux)

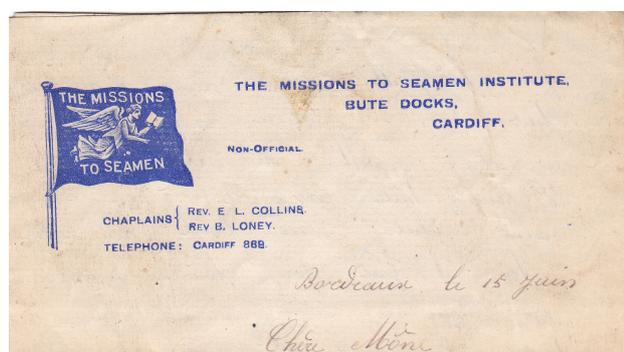
« On est bien à bord, mieux qu'à travailler la terre. »
« Tu me diras aussi si on fera la journée de huit heures à Plounez»*

[* allusion à la loi du 14 juin 1919 qui va établir « la loi des 8 heures » à bord des navires]

Lettre datée du 1er juin [1919]

[Bordeaux] : « Nous sommes au bassin et nous avons un chargement de poteaux de mine et on attend de partir pour Swansea ou Cardiff pour revenir après à Blaye.... On est bien à bord... Bientôt sans doute, on va

retirer des patates à Plounez, heureusement que je n'aurai pas beaucoup de peine avec les patates cette année. »



Lettre du 15 juin 1919

(Lettre écrite de Bordeaux sur une feuille à en-tête de **THE MISSIONS TO SEAMEN INSTITUTE** (l'équivalent de l'ABRI DU MARIN en France). Jean s'est probablement rendu à cet établissement lors de sa précédente escale à Cardiff.

« J'avais aussi été à la Fête hier et j'avais eu du plaisir avec le capitaine qui nous avait régalez tous hier. Chez les Boches, il n'y avait pas grand fête je pense. En Angleterre je n'ai pas su au juste quand que la paix a été signée ; enfin, puisqu'elle l'est c'est le principal....je crois qu'on ira encore à Cardiff ce

voyage-ci avec des poteaux de mines. »

Lettre du 12 juillet 1919

[même papier à lettre à en tête de « **THE MISSIONS TO SEAMEN INSTITUTE BUTE DOCKS CARDIFF** »]

- Pauliac le 12. « Il y a eu du calme pour venir de Cardiff. On a pêché du maquereau sur notre route. Pauliac est en rivière de Bordeaux et on s'arrête à ici pour la santé voir s'il n'y a personne de malade à bord. J'ai entendu dire que Louis Bocher* est débarqué de sur la Françoise.

[* Louis Bocher : un compatriote de Jean, comme lui du hameau de Landouézec.]

Lettre du 21 juillet 1919

- [Bordeaux] . « Chère Môme [Marie-Yvonne], je crois qu'on part demain (à) Nieuport en Angleterre [ou] à Cardiff... Ici on est très bien à bord....Chère Môme, on ne sera pas payé ce voyage-ci et je ne peux pas t'envoyer des sous, mais en arrivant, je pourrai t'envoyer 300F que j'ai calculé après avoir acheté des bottes et des souliers et une casquette et un habit bleu que j'achèterai aussi et du savon. Tu vois que je ne gaspille pas mon argent ... Je ne dépense que le nécessaire... »

Lettre du 25 [juillet 1919]

« Lormont ... On était parti de 23 et on a été abordé par un vapeur norvégien, c'était la nuit et à présent on est en réparation, ici pour un mois, toujours, comme ça on sera tranquille ici. Peut-être je pourrai aller faire un tour à la maison aussi... »

Lettre – cachet de Swansea 14 septembre 1919

« Swansea : Ici, on a fini de décharger mais je ne sais pas quand qu'on aura du charbon... Ces jours-ci, sans doute on va faire du cidre à Plounez, achètes en comme les autres années comme ça on aura du cidre toujours...»

Dernière lettre adressée de Copenhague et datée du 15 mars 1920

[On apprend que Jean est alors embarqué sur un vapeur, le Seine et qu'il doit rejoindre Newcastle ou Sunderland . Le Seine est dessiné en bas de la feuille.]



[document Internet : SEINE (L 72m x l. 10,50m) : navire de la C° des bateaux à vapeur France-Baltique. Lancé en 1899 pour un armateur Danois de Copenhague.

Cédé en 1903 à la C°des bateaux à Vapeur France Baltique – immatriculé à Dunkerque – Réquisitionné de juillet 1917 à septembre 1919.]

Le Seine

Jean Goanvic quittera la marine et entrera dans la gendarmerie où il fera carrière. Domicilié à Plourivo, pays d'origine de sa femme, il sera maire de sa commune de 1966 à 1977. Il décède le 20 février 1986.

Jacques Dervilly – Bevañ e Plounez 2021

Conscientes la richesse de ces lettres et de l'intérêt scénique qu'elles représentent, deux associations ont entrepris de monter un spectacle centré sur Désiré.